



Rapport annuel 2005

PARTI SOCIALISTE GLÂNOIS

www.psglane.ch

Rapport annuel 2005 du président de la section PS Glâne

Année pré-électorale typique, qui débute dans le calme, puis s'anime avec son lot de préparatifs. Au printemps, notons nos traditionnelles présences à la foire de Romont, le 23 avril, ainsi que le 21 mai, qui nous donnent l'occasion de signer des référendums, et de soigner les contacts avec la population locale.

Lors de notre Assemblée générale statutaire du 21 avril, un débat a lieu sur le sujet de l'ouverture des shops. Un résultat de vote sans appel rejette la nouvelle mouture de la Loi cantonale. Elle sera malgré tout acceptée assez largement par le peuple fribourgeois le 5 juin.

Durant l'été, un pique-nique nous réunit sur les terres de Jean-François, qui maîtrise l'art d'apprêter le rôti...

A l'automne, les forces se mobilisent dans la recherche de candidats pour les élections communales pour Romont. Le coup d'envoi est sifflé le 10 novembre, avec une soirée où sont invitées plusieurs personnes intéressées. Mais les contacts doivent être intensifiés, car nos listes sont loin d'être suffisantes. Le 23 novembre, la section a l'occasion de se présenter devant les communautés migrantes invitées par la Préfecture à une information sur les élections communales à venir.

A mi-décembre, notre désormais traditionnelle visite aux retraité/e/s de la section se concrétise sous forme d'un souper au Centre portugais, très apprécié.

Au final, grâce à un dernier effort couronné de succès, nos listes romontoises comprendront 20 candidat/e/s au Conseil général et 4 pour l'Exécutif. Et malgré une « campagne » froide et morne, nous pouvons nous réjouir de nos succès dans les urnes : 3 sièges au Conseil communal et 14 (+2) au Législatif romontois. En outre, nos camarades Jean-François Vuagniaux (Torny), Bruno Wägli (Le Châtelard) et Nathalie Defferard-Crausaz (Auboranges) entrent au Conseil communal de leur village, alors que Daniel Lüthi est réélu à Mézières. Bravo à tous !

Je remercie à ce stade tous les membres de notre Comité qui m'assistent et me soutiennent dans ces périodes chargées. Merci aussi à notre présidente cantonale Solange et notre secrétaire Sabrina, pour leur immense travail.

Vincent Brodard

P.V. DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU P.S. GLANE DU JEUDI 21 AVRIL 2005 A 20H00 AU "CAFÉ DE L'ANGE" A ROMONT

PRESENTS : François BEFFA - Vincent BRODARD -- Anne CHATTON – Jean-Marie CHOLLET - Myriam DAFFLON – Willy DEILLON - André ECOFFEY – Olivier ELTSCHINGER – Martine FAIVRE – Jacques GAVILLET – Jacqueline KORBER - Nicole LEHNER-GIGON - Françoise MOREL – Jacques MOREL – Didier PITTET - Micheline POULIN – Pascal RICHOSZ - Vincent ROUBATY – Michel SAVARY - Hélène SCHILIRO – Jean-François VUAGNIAUX.

EXCUSÉS : Véronique CHOBASZ – Rolf GEORGI - Isabelle MARMY – Madeleine VAUTHEY – Christiane VUAGNIAUX.

ORDRE DU JOUR

- | | |
|--|---|
| 1 - Ouverture et salutations | 5 - Comptes 2004 : acceptation et décharge |
| 2 - Election des scrutateurs | 6 - Election d'un(e) suppléant(e) à la vérification des comptes |
| 3 - PV de la dernière assemblée | 7 - Admissions - démissions - mutations |
| 4 - Rapport annuel – discussion et approbation | 8 - Divers |

1-Le président ouvre l'Assemblée générale par une boutade : il rappelle qu'il y a quelques années elle avait eu lieu le 10 mai, jour de l'élection de Mitterrand en 1981 alors que la date d'aujourd'hui rappelle le jour de la non élection surprise de Lionel Jospin....Il informe ensuite qu'il n'a trouvé aucun orateur libre ce soir pour débattre avec nous des 2 objets soumis en votation le 5 juin prochain : les invitations ont été faites trop tard. Pour terminer, il met en discussion l'ordre du jour qui est accepté tel que proposé.

2-Vu le nombre restreint de personnes présentes, un seul scrutateur suffira en la personne de Jean-Marie Chollet.

3-Le PV de l'assemblée générale du 5 mai 2004 ne suscite pas de remarques, il est adopté à l'unanimité.

4-Le président passe la parole à chaque auteur d'un rapport qui souhaite ajouter un complément d'information à son texte. A propos des shops, Jacques Gavillet rappelle que juste après le rejet populaire, suite à un référendum, de la nouvelle loi sur l'élargissement de l'ouverture des shops, 2 députés PDC ont déposé en plenum une motion qui propose un nouvel élargissement de ces ouvertures ! Jacques a à son tour déposé une motion pour demander que cela ne soit pas possible de revenir sur une décision populaire avant un délai raisonnable, à part si la proposition apporte des éléments nouveaux. Une discussion animée s'engage au sujet du nouveau projet de loi proposé par le Conseil d'Etat qui sera soumis au peuple le 5 juin prochain car un nouveau référendum a abouti. Il est clair qu'on est devant un choix de société, certains membres présents estiment que la gauche doit refuser de brader la qualité de vie des travailleurs alors que d'autres sont satisfaits de la signature d'une CCT qui réglerait, en cas d'acceptation de la loi, le travail dans les shops et autres kiosques ouverts le soir. Au vote de « test » que demande le Président il s'avère qu'une majorité soutient le rejet de la loi (18 à 3). A propos de la motion que Françoise Morel a déposé pour une deuxième année d'école enfantine, avec Ursula Krattinger (PS également), Jean-Marie Chollet demande si elle a demandé un délai de réponse et si l'accueil extrascolaire est compris dans la motion. Non répond F. Morel qui a demandé un délai court, ce qui devrait représenter env. 5 mois. Elle ajoute qu'elle aurait voulu s'allier avec le PDC, mais cela n'a pas été possible car ce parti a, de son côté, déposé un postulat qui vise à revoir tout le cursus scolaire, y compris la durée des études pour obtenir la maturité qui est de 4 ans à Fribourg contre 3 ans dans les autres cantons. F. Morel pense cependant que cette fois, son projet a de

bonnes chances d'être accepté. Jean-Marie Chollet est heureux d'annoncer que l'aménagement du couvent des Capucins est terminé et que les enfants de la garderie ainsi que les jeunes du « Canapé électrique » ont pu prendre possession des lieux dont tout le monde est satisfait. En plus, cette structure met de l'animation au centre de Romont, ce qui est apprécié du public. Jacques Morel informe que le 9 juin prochain aura lieu l'inauguration de l'Association Intercommunale pour le Captage d'Eau de la nappe phréatique de Grandvillard (AICEG). F. Morel s'inquiète de la forme donnée à la société d'exploitation, soit une société anonyme, ne risque t'on pas une privatisation de l'eau potable ? J. Morel précise que l'accord est une SA de droit public qui fait que si la privatisation est théoriquement possible, sa réalisation est très improbable. Un avis que plusieurs personnes présentes ne partagent pas. Pour terminer, quelqu'un demande si une soirée « Café National » sera de nouveau organisée en Glâne. Le président répond qu'il y a un « Café » organisé par session parlementaire et que les districts le reçoivent à tour de rôle. François Beffa tient à relever la bonne présentation de ce rapport annuel qui permet une discussion intéressante sur des sujets d'actualité, au final, il est accepté à la majorité.

5-Jacques Gavillet complète par quelques informations les comptes 2004 : des jetons de présence du Conseil général de Romont pour l'exercice 2004 ont été versé en 2005 ; cela augmente d'autant le bénéfice. 42 personnes (sur 67) ont payé une cotisation de sympathisant de 20.-. Malgré la demande de quelques fédérations au PSF d'augmenter la quote-part de la cotisation des membres qui revient aux sections, cette rétrocession est maintenue à 7.- par membre. Après ces précisions, Didier Pittet s'inquiète des moyens financiers à disposition pour les prochaines élections cantonales. Le Président et le caissier le rassurent en affirmant que la situation est meilleure que pour la dernière législature. François Beffa et Michel Savary ont vérifié les comptes. Ils ont remarqué les frais supplémentaires non négligeables dus aux nouvelles taxes que la poste impose aux propriétaires des comptes qui n'ont pas 7500.- déposés en permanence. Ils ont trouvé les comptes correctement tenus et recommandent à l'assemblée d'en donner décharge au caissier. Ce qui est fait à l'unanimité.

6-François Beffa arrive à la fin de son mandat. Il est remplacé par Michel Savary qui sera rejoint par Daniel Lüthi. Hélène Schiliro accepte le poste de suppléante et y est confirmée par l'assemblée.

7-Aucune démission, mais l'admission de Nathalie Defferrard Crausaz d'Auboranges et de Dobrivoj Mitrovic de Romont.

8-Vincent Brodard informe que l'assemblée des délégués du PSS aura lieu le 25 juin à Forum Fribourg : il y aura besoin de volontaires des fédérations pour animer la partie récréative. Pour les 60 ans du PSG en 2006, le comité propose, sur une idée du Président, d'organiser le 1^{er} Mai à Romont : un gros travail en perspective, mais qui aurait un bon impact. Lors du congrès du PSF, le 19 mai prochain, il faudra prendre position sur la loi du Grand Conseil sur l'ouverture des shops. Comme noté plus haut, les partisans du oui sont nettement majoritaires. A propos des fusions de communes et plus particulièrement des communes de Massonnens-Grangettes-Le Châtelard qui ont demandé au Grand Conseil de leur octroyer une somme supérieure pour résorber les dettes importantes de la commune du Châtelard, un membre exhorte les députés présents à refuser cette faveur quand elle leur sera présentée en votation. La secrétaire qui habite la commune de Massonnens et qui connaît le dossier renonce à provoquer une discussion qui n'est pas d'intérêt général. Le Président précise encore que nous serons présents aux foires du 23 avril et du 21 mai.

Massonnens, le 5 mai 2005

La secrétaire : *Nicole Lehner-Gigon*

Grand Conseil (1)

Jacques Gavillet

Je tiens à souligner en préambule l'enthousiasme, le courage et la compétence avec lesquels nos deux Présidentes, Ruth et Anne-Claude ont mené à bien les destinées pas toujours faciles de notre canton pour le millésime 2005.

Du point de vue fonctionnement, suite à la mise en œuvre de la nouvelle Constitution, nous avons vécu la séparation du Secrétariat du Grand Conseil et de la Chancellerie d'Etat. Mme Monica Engheben a été élue Secrétaire générale du Grand Conseil, tandis que Mme Danielle Gagnaux est devenue Chancelière d'Etat.

Comme il serait fastidieux de retracer et d'énumérer par le détail tous les débats du Grand Conseil en 2005, c'est à un voyage auquel je vous convie, qui va de Galmiz et qui mène au pays de l'or jaune, avec quelques escales du côté des baisses d'impôts ou de la durée des études, par exemple.

Certains objets que je vais évoquer ont plus retenu mon attention. Mon but est de provoquer entre nous un dialogue et d'en sortir quelques réflexions constructives.

Février- mars, on se souvient de la résolution de **Galmiz**. Accepté par 112 voix contre 3.

1. La mise en zone de 55 hectares est-elle adaptée au principe de l'aménagement du territoire ?
2. Que connaît-on clairement de l'entreprise Amgen , ses projets et sa production ?
3. Au vu du manque de transparence du CE, comment juger les retombées économiques du projet.

Le PS a soutenu le projet parce qu'à la clé, il y avait 1200 places de travail.

La **durée des études** pour obtenir la maturité fédérale. Refusée par 51 voix contre 47.

1. Diminuer d'une année est-il avantageux pour les finances publiques ?
2. Notre canton dispose-t-il d'un enseignement de très bon niveau ?
3. Comment prévenir l'échec scolaire, promouvoir une meilleure intégration des allophones, favoriser le bilinguisme en accélérant le cursus scolaire ?
4. Pourrait-on offrir aux étudiants qui en auraient les capacités une maturité à 12 ans ?

Le PS était opposé à ce projet.

Mai-juin, initiative socialiste « **Rabais d'impôt pour les familles** » et le projet de loi modifiant la loi sur les impôts cantonaux (contre-projet du CE). Proposition du CE acceptée.

1. Les déductions fiscales doivent-elles être linéaires ?
2. Peut-on corriger le système actuel en ayant une courbe strictement croissante sur le taux marginal et ainsi, par corollaire, baisser les impôts ?

Sept.-octobre, Utilisation de l'or de la BNS. Les différentes propositions des 3 partis gouvernementaux sont acceptées.

1. Le remboursement intégral de la dette cantonale est-il une bonne chose ?
2. A quoi affecter les 17,5 millions d'économie d'intérêts ?
3. Le financement d'une 2^{ème} année d'école enfantine ainsi que le soutien à la formation des apprentis pour permettre aux PME d'investir davantage dans la formation sont-elles de bonnes solutions ?
4. Les solutions proposées par les 3 partis gouvernementaux sont-elles du marchandage comme le prétend le parti UDC ?

C'est ainsi que je termine ce voyage qui, je le répète n'est pas exhaustif, mais suscitera certainement en chacun de vous quelques réflexions intéressantes.

Jacques Gavillet

Grand-Conseil (2)

Pépé Morel

En bref quelques commentaires sur des lois, décrets, motions, postulats touchant de près notre région dans lesquels je me suis particulièrement impliquée.

Mai 2005 : décret relatif au subventionnement des travaux de transformation et de rénovation de l'Hôpital du Sud fribourgeois, site de Billens, pour un montant de fr. 10'722'420 sur un montant total de fr. 21'669'410 accepté par 113 voix sur 115. Ces transformations marquent la phase finale de la concrétisation de la planification hospitalière dans le sud fribourgeois. Elles permettront à Billens de disposer de lieux de référence pour ses missions cantonales, à savoir l'alcoologie et la réadaptation cardio-vasculaire ambulatoire. Les conditions actuelles de travail du personnel, à la limite de l'admissible, répondront aux exigences de sécurité et de confort. Le développement d'une telle structure représente pour notre district un apport bénéfique sur le plan de l'emploi et de l'économie régionale.

Juin 2005 : Acceptation de la loi sur l'aide et les soins à domicile. L'objectif du maintien à domicile pour les personnes handicapées, malades ou nécessitant une surveillance importante et régulière ne change en rien. Cette révision répond aux exigences de la LAMal qui a obligé tous les services à devenir des services mixtes, donc à regrouper les aides et les soins, ce qui simplifie le fonctionnement pour les usagers qui n'ont plus qu'un interlocuteur. Le principe d'un système cantonal, soutenu par le PS, garant d'un fonctionnement uniforme a été abandonné au profit d'un compromis : les communes sont responsables de l'organisation et de la gestion et l'Etat assume la responsabilité en matière de surveillance.

La responsabilité laissée aux communes dans l'application de la loi de 1995 sur les structures d'accueil de la petite enfance a engendré des lacunes et des inégalités ; leur participation aux frais de fonctionnement varient de 0 à 78% du budget. Pour remédier à cet état de fait, de nombreux contacts, des rencontres inter-partis ont eu lieu. Une motion PS/PCS a été déposée en 2004, demandant entre autres nombreuses mesures, l'engagement financier de l'Etat. Résultat des courses, un refus de cette motion à 59 contre 34, alors que la confiance en un résultat positif était total. Un projet de loi est cependant en cours pour répondre aux exigences de la Constitution cantonale qui implique l'Etat dans l'organisation de l'accueil de la petite enfance.

La loi sur le tourisme donne beaucoup trop de pouvoir à l'Union Fribourgeoise du Tourisme. Le PS tente en vain des amendements, entre autre pour que l'UFT soit subordonnée au Conseil d'Etat, pour que celui-ci procède à la reconnaissance des organismes touristiques et valide le programme promotionnel. C'est l'occasion de demander que toutes les régions soient représentées dans le Fonds de marketing, la Glâne y brillant par son absence. Les réponses de Michel Pittet me donne certaines assurances.

Novembre 2005 : dans le cadre du budget, une fois de plus, au nom du PS, intervention au chapitre Santé/Social pour le renforcement des mesures préventives, sur les conséquences de coupe dans le personnel, pour demander la décentralisation de certaines structures : service de pédopsychiatrie, programme « *Choice* » et consultation régionale par une équipe multidisciplinaire incluant un psychologue ; un service de proximité dans ces domaines revêt une grande importance.

Une modification de la loi sur la santé instaurant l'introduction de la clause du besoin pour les installations médicales de haute technicité fera suite au postulat accepté largement que j'ai déposé avec un PDC. Ceci devrait garantir l'utilisation rationnelle des ressources disponibles, éviter une concurrence néfaste et aider à une meilleure maîtrise des coûts dans ce secteur par l'instauration d'un contrôle et de critères retenus pour tout nouvel équipement de ce type.

Cette période a été marquée par le dépôt et l'acceptation d'interventions et postulats demandant des allègements fiscaux appliqués linéairement. Le PS combat ce mode de faire qui avantage les revenus élevés, ses propositions de baisses ciblées sont minorisées. Le PS dénonce cette politique qui a pour conséquence des coupes dans les prestations et se fait au détriment par exemple de meilleure dotation en personnel dans le milieu hospitalier.

Pour cette fin de législature des lois importantes tel que la loi sur la Jeunesse, la cantonalisation des hôpitaux, la loi sur la santé mentale, de multiples adaptations de lois à la Constitution sont au menu. Mon souhait est qu'elles soient acceptées dans l'esprit d'une meilleure justice sociale et d'égalité de chance pour chacun.

Pépé Morel

Groupe du Conseil Général de Romont

L'année a débuté avec la nomination de Vincent Roubaty à la vice-présidence du conseil général de Romont.

Année supplémentaire durant laquelle les restrictions budgétaires de la commune ne nous ont permis aucune « fantaisie ».

Les séances se sont échelonnées tout au long de l'année durant lesquelles des discussions d'ordre général ont eu lieu. Je ne m'étendrai pas sur toutes les séances mais relèverai juste quelques sujets qui me viennent à l'esprit au moment où j'écris ce billet.

Les conseillers généraux ont fourni un débat constructif non seulement au sein du groupe, mais également au niveau de la séance plénière du conseil général. Le nouveau règlement du personnel de la commune a été approuvé par notre groupe en soulignant son caractère très social.

Des sujets nous laissent toutefois amers, comme par exemple le nouveau plan de sécurité routière, où la décision doit être prise entre le bien fondé, le travail de recherche et de présentation et le coût de la mise en œuvre de ce travail. Inutile de préciser que dans les conditions actuelles des finances de Romont, c'est la loi de l'argent qui fait pencher la balance.

Nous avons également dans notre groupe des personnes à la fibre « verte » qui ont entre autres réussi à faire changer des optiques d'achat de véhicules polluants au bénéfice d'autres plus écologiques.

Un petit bémol à relever ? Oui... lors de certaines séances, de recherches de signatures, de foires, d'assemblées, il m'est arrivé d'être déçue par le nombre restreint de nos membres présents, tout en sachant que chacun de nous a une vie bien remplie et d'autres activités.

Cette année a aussi été la dernière de la législature. La décision de quitter le bateau pour certains, d'intégrer les troupes pour d'autres.

Je tiens à remercier sincèrement les « partants » pour tout le travail fourni durant ces années et suis convaincue que leur cœur continuera à battre pour les causes que nous défendons.

Bienvenue aux « arrivants » qui se mettront, j'en suis sûre, très vite dans le bain bouillonnant de la politique romontoise.

Micheline Poulin

Conseil communal Romont

Durant cette dernière année de législature 2001-2006 Romont et par conséquent la région glânoise a subi **plusieurs coups économiques touchant l'emploi et la pérennité des entreprises locales**. A relever l'affaire du PAA qui suite à l'action "Réagir " est dans une situation plus que critique. Aujourd'hui, les autorités et les employés ne savent plus à quelle sauce ils vont être mangés. La presse se fait l'écho des doutes de hauts dirigeants de l'armée. La fermeture du PAA pourrait bien être remise en cause. C'est en tout cas les vœux que nous souhaitons au PAA. Mais ce que nous demandons, c'est que l'on informe le plus rapidement possible les collaborateurs... ce serait la moindre des politesses ! Autres coups durs durant cette année : l'annonce de la suppression de 130 places de travail chez Tetra Pak et dernièrement chez Schoeller, qui licencie 20 personnes. C'est le sort qui plane sur un nombre toujours croissant de travailleurs de notre pays. La globalisation fait que le pays, la région, le politique perd tout contrôle sur l'avenir et sur les décisions économiques et les impacts sur les places de travail. L'homme ne fait plus actuellement les richesses des entreprises, mais uniquement les artifices boursiers. A quand une réglementation qui pénalise financièrement les multinationales dont le seul objectif est d'obtenir des gains boursiers immédiats et non pas une économie à long terme reposant sur une responsabilité sociale et citoyenne ?

Ces événements péjorent encore la problématique de l'emploi local et tout ce qu'il génère. A cet égard, Romont souffre d'un taux de chômage bien supérieur à la moyenne cantonale et des chefs-lieux. Malheureusement, le conseil communal ne peut que prendre acte de ces décisions et miser sur d'autres atouts de développement.

L'accent a été mis cette année en particulier sur **la mise en valeur et sur la promotion des zones d'habitations** en Bouley et de la Maulaz : construction de villas, de PPE, de locatifs. Un choix attractif qui incite même des gens de Lausanne, Genève à venir s'installer, l'accès ferroviaire primant. Une année rare qui a connu la vente de quelques parcelles en zone industrielle et c'est tant mieux !

Le projet **d'amélioration de la route Romont – Bulle** a été mis en consultation. Le Conseil communal l'a jugé trop sommaire, vu l'importance de cette voie d'accès à l'autoroute pour Romont. Nous avons contacté les communes voisines et la préfecture pour que le projet prenne aussi en compte les contournements de Vuisternens , Mézières et Romont ; une nouvelle étude dans ce sens est en cours.

Un travail conséquent a été fait sur la **révision du règlement du personnel** communal et la mise en place d'une nouvelle échelle des salaires. Celle-ci est allée dans le sens de l'adaptation de la loi sur le personnel de l'Etat. Maintien des acquis et améliorations dans certains domaines font notre satisfaction et celle du personnel !

Fait marquant cette année à la **bibliothèque** communale : la mise sur pied d'une exposition sur l'Icône avec la participation d'André Sugnaux et des élèves du cours sur l'art sacré. Cette conférence et cette exposition furent un réel succès. Des personnes même des régions voisines y ont participé.

Dans le cadre de l'école primaire un groupe de travail s'est formé pour traiter de la question de **l'accueil extra-scolaire**. Un sondage sur l'accueil de midi démontre un grand intérêt des parents de tous milieux. 30 % de parents d'élèves approuvent la mise en place d'une structure d'accueil pour les repas de midi. Ce groupe continue actuellement son travail pour analyser les perspectives possibles de la mise en place d'une telle structure.

Le centre de Jeunes le "**Canapé électrique**" a participé à l'action "72 h" en collaboration avec le centre de jeunesse de Bulle : ils ont travaillé à la remise en état des berges de la Trême. Grand succès médiatisé de l'opération et bon travail de tous les jeunes.

Ces dernières années, le Conseil communal a souvent été interpellé sur l'amélioration de la **sécurité pour les piétons** et en particulier pour les enfants sur le chemin de l'école. Cette question a été traitée dans le cadre de la commission d'aménagement. Des priorités ont été fixées : réaménagement du carrefour de la Belle-Croix, liaison stratégique Ville – Arruffens, carrefour de la Condémine et quartier de la Maula. Malheureusement tous les projets n'ont pas passé la rampe du conseil général.

Dès 2002, pour faire face à la diminution drastique des entrées fiscales de Tetra Pak , le Conseil communal s'est astreint à dresser **un catalogue de mesures**. A la fin de cette législature, on peut dire qu'elles ont été mises en place grâce aux efforts financiers des citoyens, des sociétés locales et du personnel communal.

L'entrée en vigueur **d'une nouvelle clé de répartition des charges financières de district** pour les activités intercommunales telles que CO, Réseau santé, Hôpitaux, tuteurs etc aurait dû concrétiser une évidence : la commune de Romont ne peut plus continuer à payer une participation proportionnellement supérieure aux autres communes du district et aux autres chef-lieux du canton. Un principe d'équité devait être établi. Une nouvelle clé tenant compte d'autres critères a été soumise à toutes les communes. Il faut saluer le soutien des grandes communes, sauf Ursy, qui ont compris le principe de solidarité. Malheureusement 6 communes s'y sont opposées. Il est à souhaiter que la préfecture remette l'ouvrage sur le métier. Romont ne pourra plus payer cette part supplémentaire qui a permis à d'autres communes de maintenir, voire de diminuer leur taux d'impôt. La solidarité a des limites !

Il y aurait encore beaucoup de choses à partager tant l'activité du conseil communal a été intense. En période difficile, il est nécessaire de tirer à la même corde, pour autant que l'intérêt général soit toujours défendu et les acquis sociaux préservés. Difficile de partir sur cette lancée en ce début de législature à la suite de l'éviction de Jacques Morel de la vice-syndicature...

Myriam Dafflon, Jean-Marie Chollet, Jacques Morel